

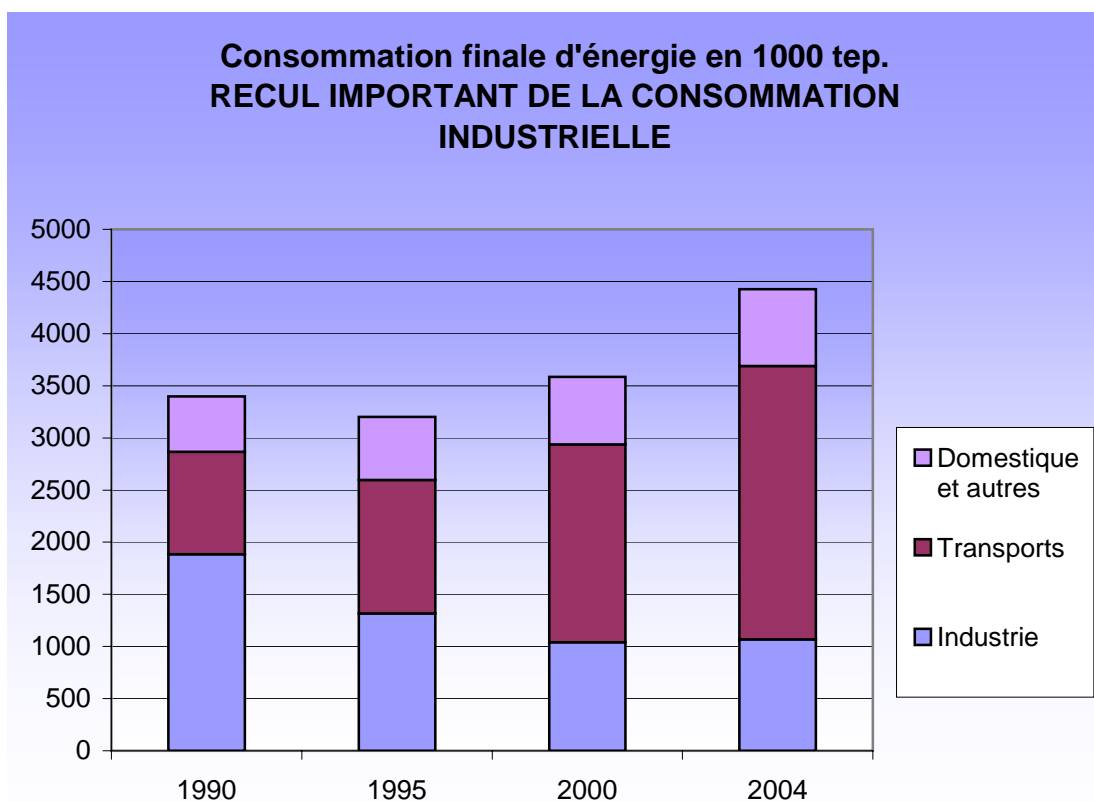
**Conférence de presse – 14 juillet 2005**

**L'industrie face au dérapage du coût de l'énergie**

**Quelle solution pour le Luxembourg ?**

## 1. L'industrie luxembourgeoise largement affectée par le coût de l'énergie

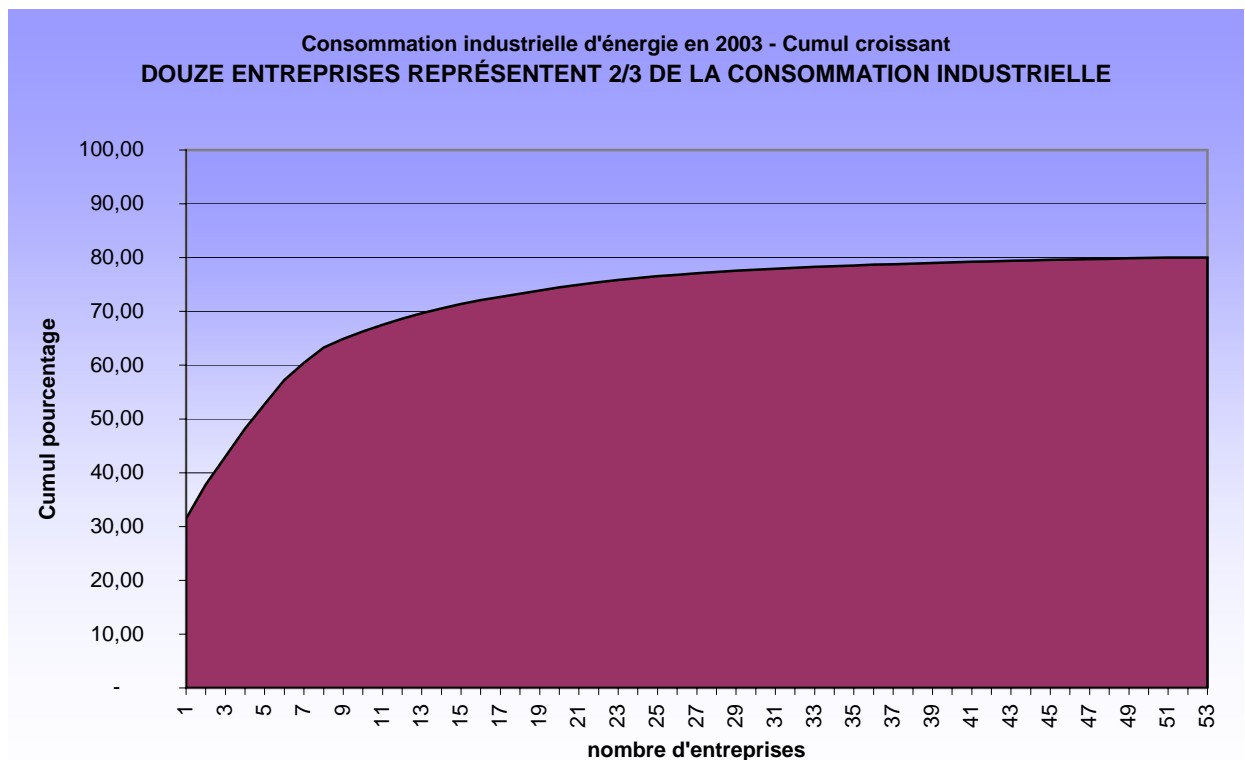
L'industrie avait dominé le marché luxembourgeois de l'énergie jusqu'à la moitié de la dernière décennie, où la restructuration sidérurgique a mené à un recul important de la demande finale d'énergie en provenance du secteur secondaire. Parallèlement, le secteur des transports s'est rapidement développé et domine aujourd'hui les statistiques sur la composition de la demande finale d'énergie au Luxembourg.



Nonobstant l'important recul de la consommation industrielle d'énergie, l'énergie constitue toujours un facteur de production important pour la plupart des entreprises du secteur.

### Les industries particulièrement exposées représentent environ 15.000 emplois

Le profil de la consommation finale d'énergie dans l'industrie luxembourgeoise se caractérise par la présence de quelques unités de production grandes consommatrices dans les secteurs de la sidérurgie, des minéraux non métalliques, de la chimie-parachimie et du bois. Douze entreprises appartenant à une demi-douzaine de groupes industriels dans les secteurs mentionnés ci-dessus (Arcelor, Ciments Luxembourgeois, Guardian, Goodyear, DuPont de Nemours, Kronospan), représentent plus de deux tiers de la demande d'énergie dans l'industrie manufacturière.



On constate que la consommation industrielle d'énergie se concentre sur les vecteurs «gaz naturel» et «électricité».

La demi-douzaine de groupes industriels mentionnés ci-dessus représentent presque la moitié de la consommation finale de gaz naturel et d'électricité au Luxembourg.

Plusieurs poids lourds dans le tissu industriel luxembourgeois comptent l'énergie parmi les principaux éléments intervenant dans le coût de revient. S'y ajoutent quelques dizaines d'entreprises de moindre taille, mais dont la sensibilité aux tarifs énergétiques n'est pas négligeable. L'ensemble des industries fortement exposées représentent quelque 15.000 emplois.

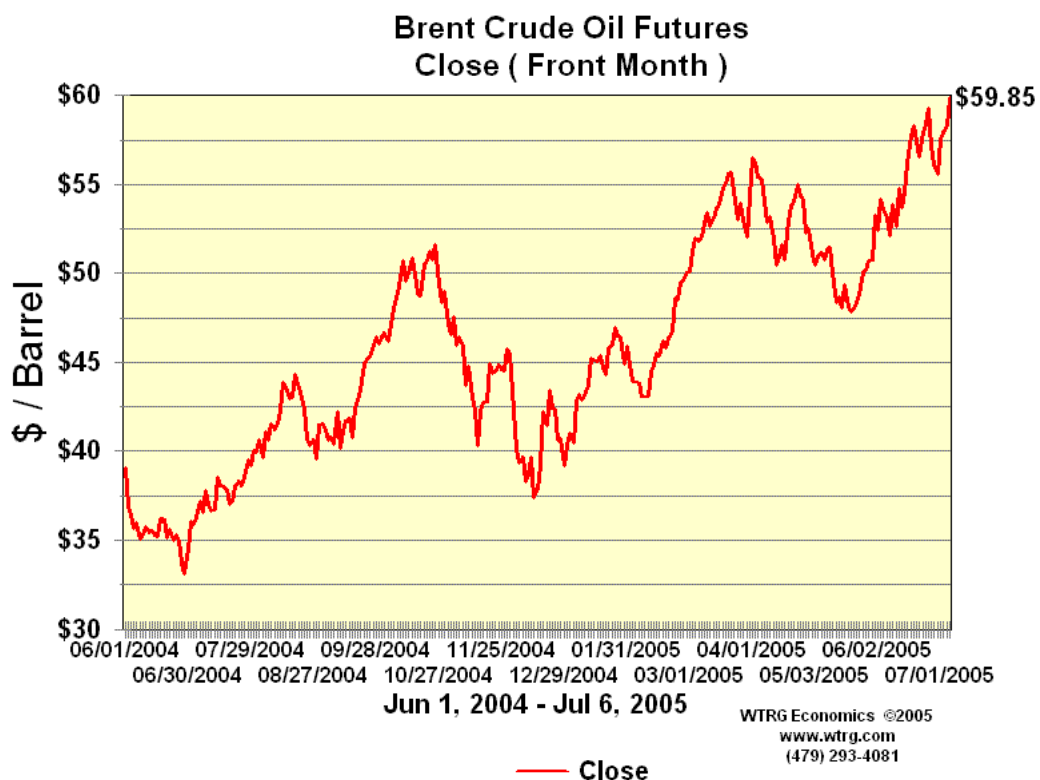
## 2. Le dérapage du coût de l'énergie – un phénomène national, européen ou mondial ?

### Hausse des cours pétroliers et du gaz sur le plan mondial

Sur le plan mondial, la situation se caractérise par une forte demande d'énergie de la part des économies en émergence (Chine, Amérique du Sud, Inde) et de quelques pays industrialisés qui continuent à évoluer à un rythme de croissance élevé (p.ex. USA 3,8% de croissance du PIB). A titre d'illustration: 40% de la croissance de la demande pétrolière durant les trois dernières années proviennent de l'évolution en Chine.

Face à cette demande soutenue, nous constatons des capacités de production ou d'acheminement limitées, ce qui constitue la situation de base sur un marché qui est par ailleurs très volatil à cause des incertitudes qui existent autour de la sécurité des approvisionnements.

Partant d'un niveau relativement haut en été 2004 (32 \$/baril), les cours du pétrole brut ont presque doublé endéans 12 mois. Les prix du gaz naturel ont suivi dans le sillage du pétrole.



Nous assistons certainement à un phénomène mondial de progression des coûts d'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel auquel le Luxembourg ne saura échapper. Cet état des choses ne reste évidemment pas sans répercussions sur le coût de revient de certaines branches économiques fortement exposées aux prix de ces produits,



comme l'aviation ou encore les secteurs industriels utilisant le pétrole et le gaz comme matières premières ou comme principale source d'énergie. Tous les consommateurs y sont exposés ce qui permet d'exclure une distorsion de concurrence entre pays ou espaces économiques. La hausse généralisée des prix énergétiques entraîne par ailleurs une reprise de l'inflation pesant sur les économies des pays consommateurs.

### **L'Europe: la faible liquidité de ses marchés d'énergies en réseaux, les sous-capacités de production et de transport et l'Emission trading**

Le cours élevé de l'euro en 2004 a permis de contrebalancer partiellement la hausse des cotations pétrolières durant cette même année. Or, depuis le début de l'année en cours, nous constatons un repli du cours de l'euro de quelque 12%, ce qui amplifie l'effet de la croissance des cotations pétrolières dans la zone euro.

Malgré le fait que le gaz naturel et le pétrole ne représentent qu'une partie des énergies primaires utilisées dans la production d'électricité en Europe et malgré le fait que les prix des principales sources de production d'électricité (charbon, nucléaire et hydrologique) n'ont pas suivi ce mouvement à la hausse, on constate que les prix de l'électricité ont rapidement progressé depuis le début de cette année.

La persistance de barrières à la création d'un marché d'électricité complètement ouvert en Europe réduit la concurrence. Elle est aussi une raison pour la faible liquidité du marché ce qui explique la forte volatilité des cours. Les conséquences sont amplifiées par l'apparition de sous-capacités aux niveaux de la production et du transport d'électricité qui peuvent menacer la sécurité d'approvisionnement.

S'y ajoute l'impact considérable de la directive Emission trading (ET) sur ces cours. Le système Emission trading est un instrument exclusivement européen visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant les quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> attribuées à certaines industries, y compris les centrales électriques qui fonctionnent aux énergies fossiles.

Le marché des quotas d'émissions, cloisonné par rapport au marché mondial des quotas, se caractérise également par une faible liquidité, d'où une évolution rapide des cours de ces quotas comme suite à l'apparition d'une première vague de demandeurs sur ce marché. Les quotas Emission trading sont aujourd'hui échangés à quelque 30 EUR/tonne, alors que le prix pour une tonne de CO<sub>2</sub> sur le marché mondial des instruments flexibles-Kyoto ne représente qu'un tiers de ce montant.

Force est de constater que l'évolution des cours des quotas d'émission se répercute fortement sur les cours de l'électricité. Ce lien s'explique par le fait que le coût marginal de production d'une MWh d'électricité est aussi fonction du coût des quotas.

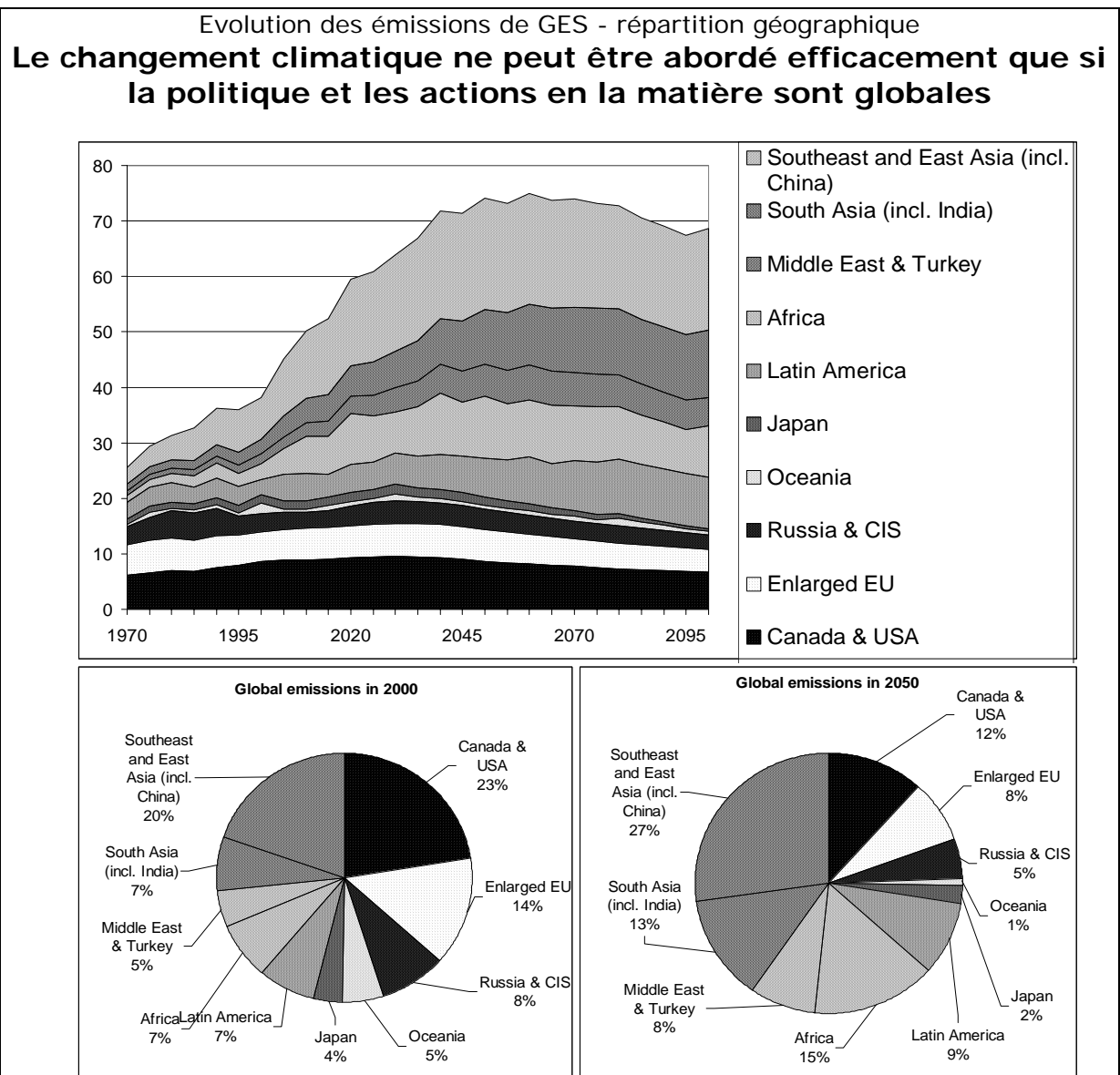
La quasi-corrélation entre cours des quotas et cours de l'électricité conduit aux dits «windfall profits» au niveau des productions d'électricité. En effet, les prix élevés concernent l'ensemble du marché d'électricité, alors qu'une très grande partie de la production d'électricité provient de centrales électriques qui n'ont pas besoin d'acquiescer des droits d'émissions, soit parce qu'elles sont couvertes par des quotas gratuitement mis à disposition par les Etats européens, soit parce qu'elles ne mettent pas en œuvre des énergies fossiles.



Le système Emission trading renchérissant la consommation d'énergies fossiles dans le chef des industries intensives en CO<sub>2</sub> et son influence déplorable sur les prix de l'électricité sont des phénomènes typiquement européens qui défavorisent ses producteurs par rapport à leurs concurrents non européens. L'industrie n'a cessé de mettre en garde les responsables politiques devant les effets de désindustrialisation qu'une politique de cavalier seul de l'Europe en matière de politique sur le changement climatique pourra produire.

Il appartiendra aussi aux responsables politiques luxembourgeois de veiller à ce que la politique relative aux gaz à effet de serre (GES) prenne une dimension mondiale pour éviter les distorsions de concurrence et les délocalisations qui seront la suite logique de la politique menée actuellement et pour produire les effets escomptés au niveau des émissions globales.

(En 2050, le Sud-Est asiatique, y compris la Chine, l'Afrique et l'Amérique du Sud représenteront 70% des émissions mondiales. Ils échappent aujourd'hui à la contrainte des plafonds d'émissions).



Par ailleurs, les efforts de la politique européenne en matière d'énergie doivent se concentrer sur la promotion des investissements dans le remplacement et l'extension des capacités de production d'électricité et sur l'amélioration des capacités d'interconnexions sur les marchés des énergies en réseaux pour améliorer l'accès aux différentes sources d'approvisionnement et conduire ainsi à une meilleure liquidité.

### **L'encadrement fiscal de la consommation industrielle d'énergies est avant tout un choix de politique nationale**

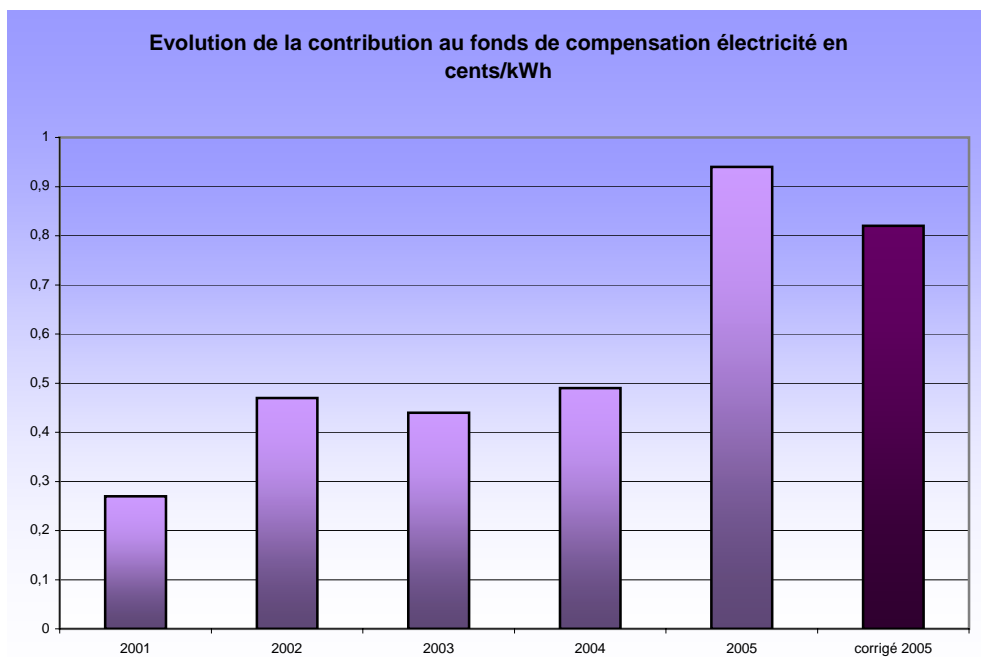
Les tarifs de distribution de l'énergie, les taxes et la sécurité des approvisionnements dépendent en grande partie de choix pris sur le plan national.

En ce qui concerne les tarifs de distribution, il s'avère que des corrections sont possibles pour atténuer les effets sur les tarifs industriels.

Il est nécessaire de poursuivre sur la voie des efforts déjà consentis par les distributeurs tels que SOTEG, Cegedel, Sotel ou au niveau communal pour réduire les frais de réseaux.

Les responsables politiques et les opérateurs devraient favoriser les interconnexions pour améliorer les conditions d'accès aux différents fournisseurs et pour offrir en même temps une sécurisation de l'approvisionnement au Luxembourg.

Au niveau des taxes, le Luxembourg a toujours compté parmi les pays en Europe ayant adopté une approche raisonnable, mais l'explosion des contributions au fonds de compensation a changé la perception que les industries concernées ont de la compétitivité des tarifs d'électricité au Luxembourg.



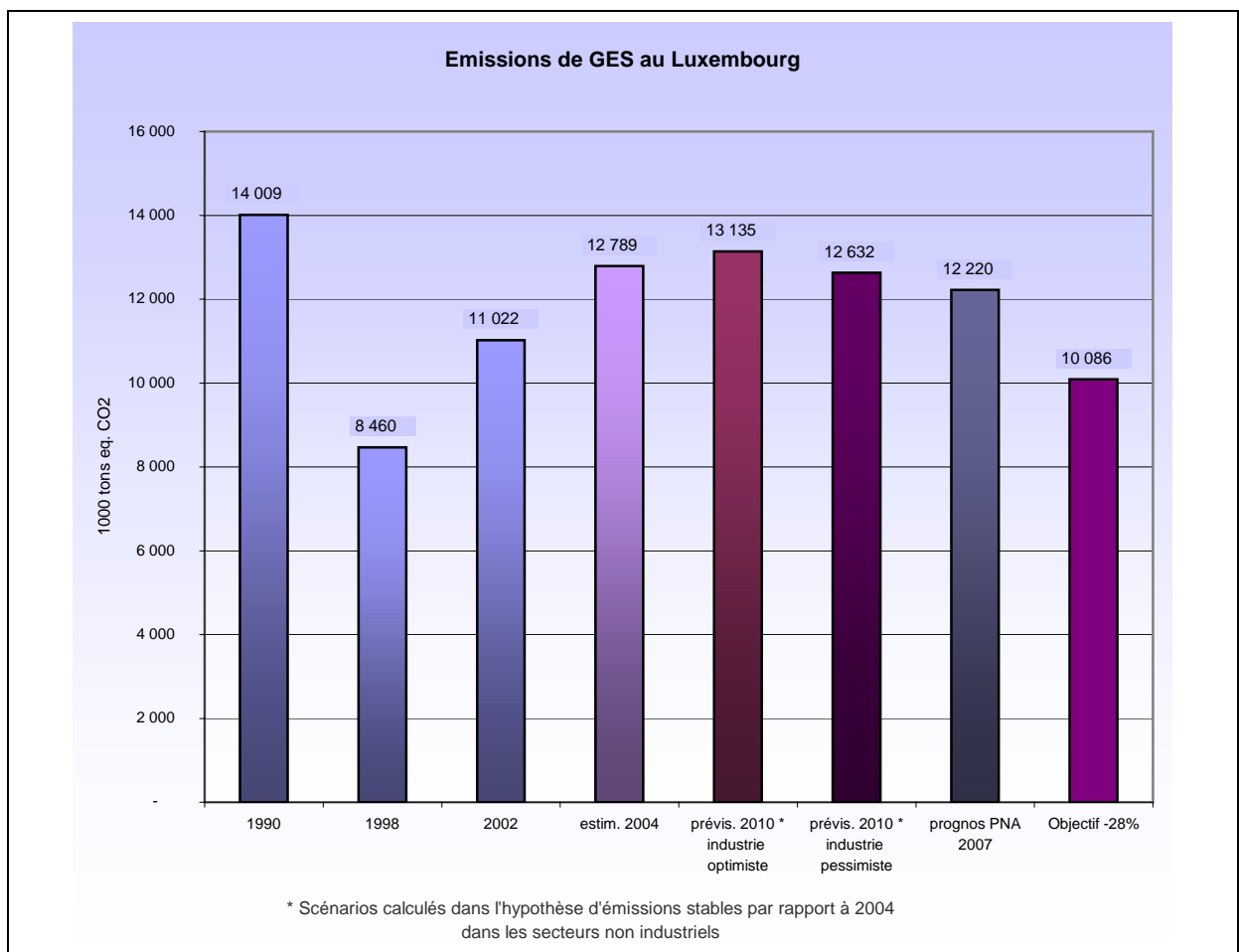
La FEDIL répète son appel de remédier rapidement à cette situation et de revenir à une politique de taxation qui est compatible avec les objectifs de développement et de pérennité du tissu industriel.

En ce qui concerne la promotion des énergies nouvelles et renouvelables (ENR), la FEDIL partage les objectifs d'une mise en priorité en fonction des rapports coûts/efficacité que présentent les différentes formes et techniques entrant en ligne de compte.

Elle déplore que les régimes actuels manquent de sélectivité et qu'ils ignorent l'ouverture du marché européen de l'électricité en misant quasi exclusivement sur une politique de subventions de la production nationale d'ENR.

Par ailleurs, la mise en place d'un régime spécial de taxation de l'énergie et de promotion des ENR adapté aux possibilités et contraintes des industries est primordiale pour éviter des effets indésirables au niveau des factures énergétiques.

A côté des effets produits par les taxes et depuis l'entrée en vigueur du système Emission trading, le coût de la consommation industrielle d'énergie est également influencé par le niveau de quotas d'émissions attribuées aux entreprises tombant sous le champ d'application de ce système.





Il va sans dire que l'industrie s'attend à ce qu'à l'image du premier PNA (plan national d'allocation) couvrant la période 2005-2007, le deuxième PNA pour la période 2008-2012 tienne suffisamment compte des besoins en quotas de l'industrie existante et qu'il prévoit une réserve de quotas reflétant les aspirations de la politique industrielle.

Le haut niveau des émissions nationales comparées à la cible des -28% ne doit pas conduire à une politique restrictive vis-à-vis de l'industrie, ceci d'autant plus que l'industrie reste le seul secteur à contribuer positivement à la réalisation des objectifs de Kyoto. (Industrie et énergie: 2002/1990 = -63%).

D'une façon générale, le Luxembourg ne saura échapper à un recours substantiel aux instruments flexibles s'il veut compenser le surplus d'émissions à un coût raisonnable.

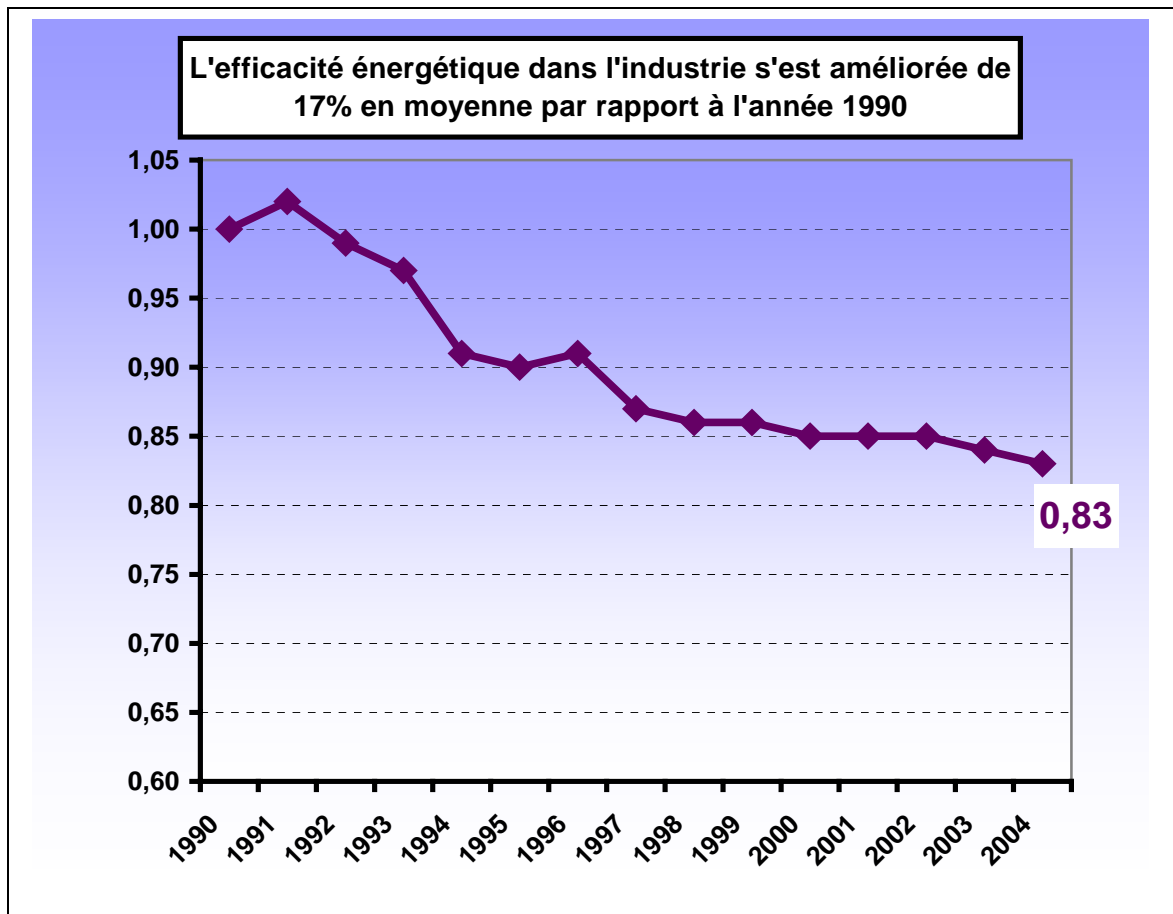
Considérant le processus européen d'abolition des aides d'Etat à caractère général, ils'avère que la marge de manœuvre de la politique de diversification et de développement industriels se concentrera de plus en plus sur la politique énergétique (tarification, taxation et sécurité des approvisionnements) et sur la politique d'attribution des quotas d'émissions de GES.

Les entreprises cibles de nos efforts de prospection accorderont une importance accrue à ces éléments dans leurs décisions d'investissement.

### 3. L'industrie mise sur l'amélioration de l'efficacité énergétique

Il est important de souligner que l'appel de la FEDIL en faveur d'une politique de modération du coût de l'énergie ne signifie pas que l'industrie veut se déresponsabiliser par rapport aux objectifs des politiques énergétiques et écologiques visant une utilisation plus rationnelle de l'énergie et une réduction des émissions polluantes. L'industrie veut avant tout contribuer à ces objectifs en déployant les efforts nécessaires pour améliorer son efficacité énergétique et en développant des produits et technologies permettant d'améliorer les performances en la matière.

L'objectif d'amélioration de l'efficacité est compatible avec des perspectives d'augmentation de la production dont les entreprises ont besoin pour assurer la pérennité de leurs activités dans le pays. Des mesures encourageant la limitation de la production ou celles qui renchérissent trop les facteurs de production tels que l'énergie, sont de nature à détériorer l'image du Luxembourg dans l'appréciation des investisseurs industriels.





## **Récapitulatif**

### **Constats de la FEDIL:**

- hausse substantielle des coûts de l'énergie, dont une partie résulte de l'évolution mondiale des cours pétroliers, mais dont une autre partie non-négligeable résulte de la politique européenne relative aux émissions de GES et de l'imperfection du marché européen des énergies en réseau
- explosion de contributions pour le fonds de compensation au Luxembourg
- utilisation non optimale des possibilités d'interconnexion des réseaux.

### **Propositions de la FEDIL:**

- politique globale relative aux GES au lieu d'une «politique de cavalier» seul de l'Europe
- politique européenne encourageant l'investissement dans les capacités de production et poursuivant les efforts d'abolition des barrières sur les marchés européens des énergies en réseaux pour assurer une meilleure concurrence
- politique fiscale qui tient compte des particularités de l'industrie
- politique énergétique mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et le déploiement de technologies modernes et efficaces
- politique de promotion des ENR qui tient compte des rapports efficacité-coûts entre les différentes formes, des possibilités et contraintes de l'industrie et de la libéralisation du marché de l'électricité
- politique industrielle qui considère le coût et la qualité des approvisionnements ainsi que la mise à disposition de droits d'émissions de GES comme instruments primordiaux pour les années à venir
- politique environnementale qui comprend les instruments flexibles parmi les solutions permettant de répondre aux obligations de Kyoto sans entraîner des coûts démesurés pour l'économie luxembourgeoise.